

Le château de Saumane



Le château, vu du nord-ouest en 1872

À l'emplacement du château s'élevait initialement une tour seigneuriale, qui fut englobée au XIII^e siècle dans un premier corps de logis adossé à l'enceinte.

En 1451, le territoire saumanaï, placé sous la juridiction pontificale, est inféodé par le pape Nicolas V à son écuyer, Baudet II de Sade, qui s'engage à remettre en état le château et sa seigneurie.

Au sud, l'ensemble bâti s'est constitué à partir d'un imposant corps de logis médiéval de plan rectangulaire. Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle est venu s'appuyer, contre sa façade nord, un large éperon flanqué d'un bastion sur son flanc ouest. Ces nouvelles annexes fortifiées sont attribuées à Jean II de Sade, qui fait également remplacer la terrasse sommitale du logis médiéval par un toit à la française, auquel succède un étage d'attique au XVII^e siècle.



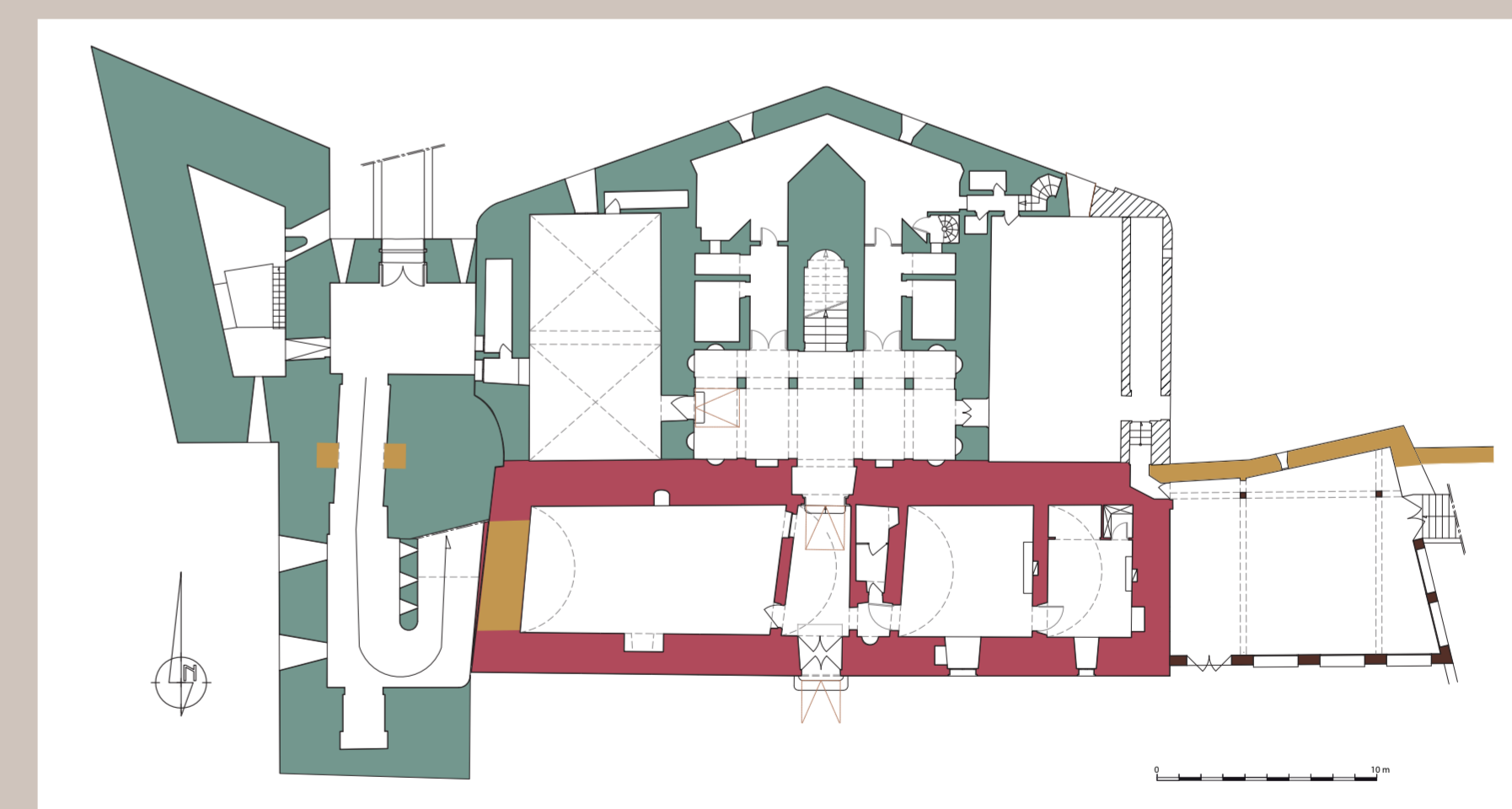
Façade sud : le logis médiéval, l'orangerie et l'esplanade

À l'intérieur, l'éperon bastionné abrite une galerie basse ornée de niches, couverte de coupoles sur pendentifs. La pièce ouvre sur un escalier monumental à rampe droite surmontée d'une voûte à caissons, qui débouche sur deux autres volées semi-circulaires probablement inachevées. Situés au sein même de la fortification, ces aménagements semblables à ceux d'un palais Renaissance remettent en question le rôle défensif des bâtiments.

Le château de Saumane reste propriété de la famille de Sade pendant quatre siècles, puis est cédé à la famille Croset en 1872. Elle le conserve plus d'un siècle, durant lequel sont réalisés de nouveaux travaux. Le site, géré désormais par la communauté de communes, appartient au Département depuis 1983.



La grande montée et sa voûte à caissons



- Médiéval indéterminé XII^e et XIII^e siècles
- Fin XVI^e siècle
- Partie restée inachevée jusqu'au XX^e siècle
- XIII^e siècle
- début XX^e siècle